Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie

Service Nature, Paysage et Ressources

Pôle Espaces et Patrimoine Naturels

Schéma Régional des Carrières Île-de-France

Lettre d'information n°3

Avril 2019

Démarrage des GT

Le comité de pilotage du schéma régional des carrières :

Pour l'élaboration du SRC, le préfet de région s'appuie sur un comité de pilotage (COPIL) qui s'est tenu le 24 janvier 2019. Il en définit la composition, l'organisation et le fonctionnement. Comme le prévoit l'article R. 515-4 du code de l'environnement ce comité comprend notamment :

- *des représentants des services de l'État ;*
- *des représentants élus du conseil régional, des collectivités territoriales de la région, de leurs établissements publics ou de leurs groupements ;*
- *des représentants de professionnels, dont des représentants des filières d'extraction et de première transformation des granulats, des matériaux et des substances de carrières ainsi que des représentants de la filière de recyclage des déchets du bâtiment et des travaux publics ;*
- *des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations de protection de l'environnement.*

La présidence du comité de pilotage est assurée par le préfet de région, ou son représentant. Le COPIL a pour mission de coordonner les réflexions et travaux d'élaboration du projet de SRC. Il a vocation à dégager dans un cadre concerté les orientations à mettre en œuvre pour assurer l'approvisionnement en ressources minérales à l'échelle de la région. La DRIEE assure l'animation et le secrétariat des réunions du COPIL.

Rappel de l'ordre du jour du comité de pilotage du 24 janvier 2019 :

- 09h45 - Ouverture de séance et intervention du SGAR
- 10h15 - présentation du schéma régional des carrières
- 11h45 - présentation de l'enjeu des granulats
- 11h15 - présentation de l'enjeu des matériaux industriels
- Questions/réponses
- 12h00 – Clôture

Synthèse du premier comité de pilotage :

Le premier comité de pilotage a permis de présenter aux membres présents, la méthodologie, les enjeux et les étapes du schéma régional des carrières aux membres concernés.

Les présentations ont porté sur l'approvisionnement en matériaux, les équilibres besoins/ressources et les impacts environnementaux, avec un point spécifique sur les minéraux industriels. Un focus particulier a été fait sur la méthodologie dans les groupes de travail qui vont se mettre en place et la méthode d'élaboration des scénarios possibles.

La mission des groupes de travail :

Quatre **groupes de travail (GT)**, dont les travaux débutent au deuxième trimestre 2019, ont été créés sur les thèmes suivants :

1. *Ressources minérales primaires et secondaires*
2. *Besoins et usages*
3. *Enjeux environnementaux*
4. *Approvisionnement et logistique*

Chaque GT est composé de participants volontaires ayant des connaissances sur la thématique. Toutefois, les candidatures sont toujours disponibles, vous pouvez contacter le chef de projet SRC, dont les cordonnées figurent en bas de page de la présente lettre d'information.

Les Groupes Techniques auront à charge de proposer une **vision prospective à 12 ans.**

Cette vision permettra au comité de pilotage de **proposer des scénarios d'approvisionnement.**

Après les concertations avec les parties prenantes, un scénario unique sera retenu par le comité de pilotage, présenté à l'avis de l'Autorité environnementale et mis en consultation. Il sera ensuite mis à disposition du public. Il sera in-fine publié sous la forme d'un arrêté préfectoral.

Le schéma régional des carrières devra **prendre en compte** les différents plans et programmes de protection de l'environnement (SDAGE, SRCE, SDRIF …) et devra ensuite être **pris en compte** dans les SCOT et dans les PLU.

Les travaux sur les éléments cartographiques ont débuté avec le travail du BRGM et seront réalisés au fur et à mesure de l'avancée des travaux et annexés au futur schéma régional par un travail de synthèse de l'IAU.

Début de la première phase des groupes de travail :

Dès avril 2019, deux groupes de travail :

- **Besoin** et Usages : Faire un état des lieux pour des besoins en matériaux en Île-de-France, pour la construction, les infrastructures routières et les minéraux industriels. L'objectif est de recueillir des éléments sur la consommation régionale de matériaux et leurs usages (type, volumes, évolutions passées, territorialisation), ainsi que les perspectives à l'horizon 2030, l'évolution de la construction et les grands projets.

- **Ressources** : Faire un état des lieux de la ressource en matériaux en Île-de-France, primaires ou secondaires, l'objectif est de recueillir toutes les informations disponibles sur les bassins de production. Il conviendra d'identifier les gisements d'intérêt nationaux ou régionaux, les contraintes d'exploitation et les ressources secondaires. Un premier travail de cartographie sera présenté.

Calendrier prévisionnel du schéma régionale des carrières :

- **Avril - Juin 2019** – Phase 1 : Mise en place des groupes techniques.
- **Mai - Juin 2019 –** Mise en place des premiers éléments cartographiques.
- **Septembre - Octobre 2019 –** Phase 2 : Synthèse des travaux des GT.
- **Novembre - Décembre 2019** – Phase 3 : Élaborations des premiers scénarios.

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

12 Cours Louis Lumière - CS 70027 -94307 Vincennes Cedex
Tél : + 33 01 87 36 45 00

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Contact :
Alain DHAUSSY
Chef de Projet Schéma Régional des Carrières
Bureau Ressources Minérales et Géologie
Tel : 01 87 36 44 72 – 06 61 57 53 79
alain.dhaussy@developpement-durable.gouv.fr